

Daniel VIDAUD

Vice-président de la FICE
Directeur de ANCE-France
145, Boulevard Magenta
F - 75010 PARIS

Tél.: F - 1 48 78 13 30, Fax: F - 1. 42 85 56 14

**LES PERSONNES HANDICAPEES:
EVOLUTION DE LEUR STATUT, EVOLUTION DE LEUR PRISE EN CHARGE**

Les personnes handicapées ou en difficulté ont vu leur place évoluer dans les différentes sociétés nationales, depuis les civilisations anciennes jusqu'à nos jours.

Bannies, sacrifiées ou considérées comme sages dans les sociétés tribales, elles se voient reconnaître de nos jours une place entière de citoyen dans la majorité des pays.

Que recouvre ce terme de citoyenneté?

Dans les pays européens, la situation est très diversifiée; le protection est centrée, dans beaucoup, sur la prise en charge physique en établissement spécialisé. Pour d'autres, une volonté politique d'intégration est établie, commençant au niveau de l'école, pour conduire à une insertion sociale et professionnelle.

Peut-on évaluer ces politiques?

D'autres aspects sont à prendre en compte: La recherche médicale pour prévenir les handicaps et permettre les rééducations, la diversité des handicaps et leur gravité plus ou moins importante, la famille - son rôle, ses demandes, enfin, de façon générale, les revendications des personnes handicapées et de leur entourage.

On ne peut dissocier le handicap de la vie sociale, surtout en période de crise économique où des choix politiques sont à faire.

Les modalités de prise en charge actuelle pourront-elles se poursuivre ou faut-il s'attendre à une planification et à un rationnement des moyens?

Das Statut der behinderten Person in der Gesellschaft hat sich laufend verändert. Aber erst in den letzten Jahrzehnten wurde sie allmählich als vollwertiges Mitglied anerkannt. In den Ländern Europas werden die Akzente jedoch anders gesetzt: Hier intensive Betreuung in spezialisierten Einrichtungen, dort Integration in Schule, Gesellschaft und Beruf. Kann die Forschung in dieser Situation Entscheidungshilfen leisten? Welche anderen Aspekte müssen berücksichtigt werden, z.B. die Forderungen der Behinderten selbst?

The position of the disabled person in the past was subject to a constant change. But only in the last decades, she was accepted as a full member of society. In some European countries, this means intensive care in specialised institutions, in other countries, it means integration in school, profession and society. Can scientific research evaluate these policies? What other aspects have to be considered, for instance the demands of the disabled persons themselves?